

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 5 (1869)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL.

5^{me} année.



15 AOUT 1869.

N^o 16.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — De l'Education des femmes. — Correspondance fribourgeoise. — L'Exposition de Lausanne (suite). — Partie pratique. — Chronique scolaire.

De l'éducation des jeunes filles pour la maison et la famille.

(Rapport de M. Dula, directeur d'Ecole normale, présenté à la séance de la Société suisse d'utilité publique, à Aarau, le 9 septembre 1868).

L'auteur de ce mémoire, M. François Dula est connu depuis longtemps dans la Suisse allemande, mais beaucoup moins dans la Suisse française. Depuis longtemps, nous nous proposons de donner à nos lecteurs un aperçu des travaux accomplis par la Société pédagogique de Lucerne, sous les auspices de cet homme distingué, qui après avoir dirigé pendant longtemps avec succès l'école normale lucernoise de Rathausen, a été appelé à diriger l'école normale argovienne de Wettingen. L'espace plutôt que le temps nous a manqué pour faire cette analyse, qui n'embrasserait pas moins de quatorze volumes. Le mémoire dont nous commençons aujourd'hui la publication ne fait pas partie de ce recueil. Il est un peu long, et nous craignons de ne pouvoir le reproduire *in-extenso*. Nous essaierons toutefois, en raison de son actualité et de son importance. La traduction est due à la plume d'une jeune personne et a été revue un peu soit par la rédaction, soit par le spirituel collaborateur auquel nous devons la communication de ce travail. Quoique la plupart des idées contenues dans ce mémoire soient justes et saines, nous avons cependant quelques réserves à faire, sur lesquelles nous nous expliquerons plus tard. A. D.

Ce n'est pas la première fois que notre Société s'occupe de l'éducation des femmes. En 1826, on discutait à Saint-Gall la question

des moyens à employer pour procurer aux femmes des classes inférieures l'instruction dont elles ont tant besoin sur la conduite d'un ménage, l'éducation des enfants, etc. En 1836, on s'occupa à Zurich des établissements publics pour l'éducation des jeunes filles, et ce sujet fut repris en 1854 à Bâle, dans l'examen de cette question : Est-il pourvu dans les établissements privés et dans les écoles de l'Etat à un développement complet des jeunes filles, qui réponde aux exigences de toutes les positions ; et si non par quels moyens peut-on donner une meilleure éducation aux jeunes filles et former spécialement des femmes de ménage et des mères de famille braves et entendues ? — C'est à cette dernière idée que se rattache le sujet que nous traiterons aujourd'hui.

La direction annuelle de notre Société, en proposant cette question à résoudre, a eu en vue la position complexe dans laquelle se trouve la jeune fille relativement à la place qu'elle occupe dans la maison, position qui lui crée un double cercle de devoirs dans lesquels s'écoule toute son existence ; d'un côté en effet, elle est en face de personnes ; de l'autre en face de choses. Les relations de la jeune fille avec ses parents, ses frères et sœurs, les autres membres de la famille et même les domestiques, sont résumées dans le mot *famille* ; ses rapports avec les objets de la maison et les occupations qui s'y rattachent, en tant que celles-ci sont nécessaires à l'existence et aux gains de la famille dans les classes inférieures et moyennes, se résument dans le mot *maison*. Ses devoirs appartiennent donc en partie à la vie morale, en partie à l'économie domestique. On pourrait comprendre ces deux directions sous le terme général de *vie domestique*.

D'ailleurs, notre sujet suppose d'avance aussi que la destination de la femme, conformément à ses aptitudes, est la vie domestique ; que sa nature, comme les enseignements du christianisme, lui marquent sa place dans les limites de la maison, et que sa tâche, dans l'accomplissement des devoirs qui lui incombent, doit être de travailler à contribuer autant que possible à son propre bonheur et à celui des autres. Mais s'il est vrai que tout bien, toute grandeur, toute satisfaction humaine a sa racine dans la famille, que la famille est le sanctuaire dans lequel ce qu'il y a de meilleur dans le cœur de l'homme doit être mis au jour et cultivé ; que c'est là que naissent l'amour de Dieu et des hommes, le sentiment de la solidarité, le dévouement : s'il est vrai que de l'organisation de la famille dépend la

prospérité de l'individu comme celle de la communauté et de l'Etat, on ne saurait méconnaître la haute signification et l'importance du sujet qui nous a été imposé par la direction annuelle, et l'on ne devra pas s'étonner qu'il soit de temps en temps remis en question, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre. Car c'est de l'influence de la femme que dépend la prospérité de la maison et de ses membres, c'est elle qui entretient la flamme de l'amour sur l'autel élevé par Dieu même, c'est elle qui rend la vie autour de ce foyer agréable pour les siens, qui l'ennoblit spirituellement et moralement, qui élève les enfants et donne à tout, joie et développement. C'est pour l'accomplissement de cette vocation, dépeinte par Schiller en termes sublimes dans le poème de la Cloche, que les jeunes filles doivent être formées.

I.

Où cette culture essentielle doit-elle commencer? Je réponds : *L'éducation en vue de la maison et de la famille a pour siège naturel, et préférable à tout autre, la maison et la famille elles-mêmes.* C'est déjà la mère elle-même qui développe les germes de l'intelligence, du cœur et de la volonté, qui éveille les premiers sentiments moraux et religieux et qui pousse la jeune fille à déployer son activité pour tout ce qui peut contribuer en quelque manière au bien de la famille et de ses membres. Avant tout, elle s'attachera à éveiller dans la jeune fille *l'esprit de famille*, qui embrasse avec sympathie et amour tout ce qui touche à la famille et à la vie de famille. C'est là que Dieu donne à la jeune fille les véritables objets de son amour, dans son père, sa mère et ses frères, ses sœurs, ses proches, etc ; elle doit se sentir unie à eux par tous les liens du cœur ; et vivre au milieu d'eux, pour les servir et les réjouir, doit lui paraître la plus belle, la plus agréable, la plus haute des vocations. C'est là que la femme accomplit sa véritable destination selon la description du poète :

« Que la femme apprenne à temps à servir, suivant sa destination car c'est en servant qu'elle arrive enfin à la domination, à l'autorité légitime, qui lui appartient dans sa maison. Quand la sœur se fait de bonne heure la servante de son frère, elle travaille pour ses parents, sa vie est un perpétuel va et vient, un labeur sans cesse renouvelé au service d'autrui. Heureuse est-elle, lorsqu'elle s'accoutume à ne trouver aucun sentier trop rude ! lorsque les heures de la nuit ne lui coûtent pas plus que celles du jour, lorsque jamais le travail ne lui

paraît trop mesquin, ni l'aiguille trop fine, lorsqu'elle s'oublie entièrement, et se plaît à vivre dans les autres. »

Il faut que l'enfant dès sa plus tendre jeunesse, reconnaisse comme la tâche de sa vie ce souci pour la maison et pour les siens, cette activité pour se rendre utile. Il n'y a pour la femme aucune position, ni aucune époque de la vie dans laquelle elle puisse sacrifier à un but plus élevé les exigences de la vie domestique, ou oublier qu'elle accomplit par tous ces petits services personnels, un devoir salutaire à tous. Ainsi le point essentiel dans l'éducation que la jeune fille reçoit de sa mère dans la maison, c'est qu'on lui montre dans tout ce qu'elle fait, dans les plus petites choses, même dans celles qui sont en apparence insignifiantes, l'accomplissement d'un devoir; autrement la multitude de petits devoirs qui constituent la vocation de la femme, pourrait aisément lui faire perdre de vue ce point essentiel. *Fidélité dans les petites choses*, même dans les plus petites, telle est donc la règle générale qui doit être observée dans toutes les occupations domestiques auxquelles on forme la jeune fille. Celle-ci fait d'abord un cours de vie domestique de fantaisie en jouant à la poupée. Eh bien ! dans ce jeu où les diverses occupations du ménage, le savonnage, la couture, la cuisine se répètent, la mère devrait tenir à faire observer à l'enfant dans tout ce qu'elle fait, les principes de toute activité domestique, c'est-à-dire, *l'ordre et la propreté*. Quand on leur donne dans sa propre vie l'exemple de l'ordre, les jeunes filles arrivent d'elles-mêmes à bien distribuer leur temps même dans leurs jeux avec la poupée, la chambre des poupées, la cuisine, etc. A tel ou tel moment la chambre est régulièrement balayée, le lit fait, le linge lavé, etc. Que la mère fasse sans cesse remarquer à l'enfant, que le plaisir de ce jeu consiste précisément à tenir en ordre tout son petit ménage et à le rendre attrayant pour chacun. Le jeu ne durerait pas longtemps, si la réalité de la vie domestique n'attirait l'enfant par un charme toujours nouveau et s'il ne lui permettait d'y prendre une part active. Que la mère augmente peu à peu cette activité, et s'en serve surtout pour fortifier le sentiment du devoir et l'habitude de tout accomplir avec le même amour et la même fidélité.

La jeune fille doit s'acquitter des commissions qui lui sont données, telles que de chercher tel ou tel objet, de l'emporter, de porter un ordre, avec le sentiment que c'est à *elle* que revient la charge

de le faire. Il faut qu'elle s'accoutume aussi de bonne heure à se laisser interrompre dans son travail, pour faire joyeusement la commission demandée, et à reprendre avec entrain sa première occupation. Cette habitude est particulièrement importante dans la vie pratique de la femme de ménage qui est souvent appelée à penser aux choses les plus diverses, et elle forme de bonne heure la jeune fille à un certain renoncement.

Mais bientôt celle-ci ne doit plus se contenter d'attendre les ordres ; elle doit trouver par elle-même ce qu'elle pourrait faire. Qu'on lui enseigne donc à prévenir attentivement les besoins de chacun et à rendre service modestement et silencieusement.

Il arrive un moment où la jeune fille ne doit plus prendre part accidentellement aux affaires du ménage, mais d'une manière régulière et spontanée. Après l'avoir rendue familière avec certaines occupations, la mère lui permettra de faire seule telle ou telle chose, c'est le moyen de surmonter toute fausse délicatesse. La jeune fille doit savoir tenir solidement quelque chose, toucher les objets désagréables, et se garder de toute affectation. La malpropreté seule doit lui paraître repoussante, mais elle ne doit pas craindre tous les désagrément inséparables des nettoyages et des soins du ménage. Qu'on lui montre que cet empire sur soi-même n'est pas difficile, qu'il est nécessaire et salutaire, et que toute personne raisonnable se soumet à cette nécessité.

Il faut mentionner ici cette crainte ridicule de certains animaux, araignées, insectes, souris, qui chez certaines femmes va jusqu'à devenir maladive. Tout cela, de même que l'effroi à la vue des plaies, des abcès, etc., doit être de bonne heure corrigé chez la jeune fille, si l'on ne veut pas qu'il y ait plus tard des lacunes dans certains points importants de sa vocation.

En second lieu il faut fixer certaines petites occupations à la jeune fille, et les compter dans l'emploi de la journée comme une tâche qui lui est confiée une fois pour toutes. Enlever la poussière, mettre le couvert, etc., sont des choses qu'on peut de bonne heure abandonner aux enfants, et qu'on doit exiger avec conséquence une fois qu'elles leur ont été confiées.

Si l'on agrandit ainsi peu à peu le cercle des devoirs domestiques de la jeune fille, si on lui remet le soin d'une partie des provisions, des achats, si on l'exerce parfois à laver et à repasser, qu'on la fa-

miliarise avec certaines opérations culinaires, elle aura fait connaissance à la fin de cette période avec toutes les occupations du ménage et se sentira à son aise dans ces devoirs de maison ; le résultat dépend essentiellement du tact avec lequel la mère saura abandonner une portion des soins domestiques à sa fille, et la diriger dans ces occupations. Souvent la mère préfère tout accomplir elle-même afin que cela soit mieux fait, et elle néglige ainsi l'éducation de ses enfants. De là le cas qui se présente assez fréquemment d'une mère laborieuse et habile dont la fille est paresseuse et maladroite.

Une pareille négligence est surtout à blâmer parce que ces *occupations domestiques* ont une *influence profonde et salutaire* sur l'esprit et le cœur des jeunes filles. Il est clair qu'elles apprennent à connaître ces occupations par les divers événements de la vie domestique d'une manière qui restera étrangère à la jeune fille qui ne vit que dans la sphère idéale de l'activité intellectuelle. Madame Necker de Saussure remarque que, pour cette raison, les jeunes filles de 10 à 13 ans de la classe inférieure, sont plus formées et plus intelligentes que les jeunes filles du même âge dans la classe élevée. De même encore le contraste entre la vie idéale et la vie pratique, qui joue un si grand rôle chez les jeunes filles à mesure qu'elles grandissent, est sensiblement amoindri par la connaissance du ménage et par le travail qui s'y rapporte. Dirigée dans ses jeux et par l'enseignement vers le côté purement intellectuel de la vie, émue intérieurement par une imagination facilement excitée et par de vagues impressions, la jeune fille est facilement portée à mettre à la place de la saine réalité, des images chimériques qu'elle a nourries en silence, et risque de succomber à tous les dangers d'un cœur plein qui ne se comprend pas lui-même. Rien ne peut combattre avec plus de succès cet égarrement de l'esprit, dans lequel la soif des jouissances réelles de la vie se mêle de la manière la plus singulière avec les exigences idéales d'une imagination qui travaille en silence, que l'*habitude des travaux du ménage* qui en fortifiant la force de volonté, donne un frein salutaire à la vie intellectuelle.

La mère doit aussi habituer de bonne heure la jeune fille à observer autant que possible *l'ordre et la propreté dans ses vêtements*. Une jeune fille doit tenir à sa personne et à sa toilette, et plus elle y sera disposée, même sans qu'on le lui enseigne, plus il est nécessaire de lui donner sur ce point de bonnes habitudes dès son enfance. Elle

doit être propre et soignée à l'extérieur comme à l'intérieur. Un extérieur malpropre et négligé permet de conclure au désordre intérieur.

Il faut développer chez la jeune fille un certain sentiment d'*honneur* qui l'engage à soigner non-seulement ce qui peut être remarqué, mais tous ses vêtements ; c'est le sentiment sur lequel repose un point capital du mérite de la femme. Si une jeune personne est habituée à ne se soigner que superficiellement on remarquera cette même négligence à un bien plus haut degré dans tout son ménage.

Il est très important pour former le goût de l'ordre que l'on habite les jeunes filles à *veiller elles-mêmes* à la propreté de leurs vêtements. La propreté est intimement unie à l'*économie*, car elle conserve les choses. Il est des femmes qui ont toujours des taches à leurs robes, à leurs rubans, etc, et qui ne peuvent rien faire sans se salir. La robe a-t-elle une tache ou une déchirure, qu'on la nettoie ou qu'on la raccommode aussitôt. Qu'on ne serre pas un vêtement sans l'avoir attentivement examiné et en avoir fait disparaître toute trace du porter. Il y a des femmes et des jeunes filles dont la plus belle robe perd son lustre en quelques jours ; tandis que les robes des autres paraissent durer toujours et restent toujours propres. L'*économie* dans ces choses-là donne la main à l'activité. Mais que la jeune fille apprenne non-seulement à ne pas souffrir une déchirure, mais à transformer en objets neufs ce qui est vieux et hors d'usage. Plus d'une famille ne subsiste que grâce à cet art dans lequel toutes les bonnes qualités de la femme se réunissent.

Pendant que la mère intelligente forme sa fille pour la vie domestique par l'*habitude*, l'*exemple* et des *enseignements occasionnels*, la jeune fille est peu à peu devenue *femme* ; dès-lors sa position dans la maison a changé.

Elle ne s'occupe plus accidentellement de certains détails mais elle est appelée à se rendre utile partout dans le ménage et on peut lui abandonner complètement certains départements. En agissant ainsi soi-même, on découvre bien des choses qui restent à apprendre et auxquelles il faut pourvoir par ses propres expédients. On ne doit pas non plus négliger l'*économie*, et la *tenue de livres du ménage*. Bien des misères résultent du mauvais calcul de certaines familles dans cette partie. Que la jeune personne s'habitue à se rendre compte des besoins indispensables de la famille, à calculer la somme des dé-

penses annuelles, et à tenir ses livres avec exactitude. Qu'on la rende attentive aussi à l'*art culinaire* dans ses conséquences incalculables pour la prospérité de la famille, et qu'on l'y exerce soigneusement, c'est-à-dire qu'elle apprenne à préparer avec des moyens réduits, des aliments nourrissants, sains, variés et savoureux. Un vaste champ s'ouvre à la main habile et au bon goût dans l'arrangement des chambres et des meubles, dans l'embellissement de la demeure, etc. Mais qu'à côté de ces soins raffinés on ne néglige pas ce qu'on nomme les *gros ouvrages*. La jeune personne doit s'entendre à tout et ne mépriser aucun travail.

Cependant elle va quelquefois trop loin dans l'accomplissement de ces devoirs. Il est temps de lui faire comprendre que ces soucis domestiques sont à la vérité nécessaires et importants, mais que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ; que l'âme humaine a des besoins plus nobles, plus sacrés, qu'il ne faut pas négliger pour les soins du ménage. Il y a des natures laborieuses qui ne sont satisfaites que lorqu'elles peuvent se plonger dans ces occupations. Qu'on leur montre que si une bonne femme de ménage doit s'entendre à tout, elle ne doit pas tout faire elle-même ; qu'elle a une tâche plus élevée qui consiste à surveiller librement toute la maison et à diriger tous les détails de la vie de famille. Fénelon faisait déjà remarquer, que les femmes doivent se garder d'une mesquine économie, d'une inquiétude exagérée au sujet de l'ordre et de la propreté, qui conduit au ridicule et à l'insensibilité ; c'est ainsi encore que le bon goût qui amène souvent le mépris des classes inférieures de la société ne doit pas être développé aux dépens de l'amour. Si l'on sait soi-même soigner et estimer à leur juste valeur dans sa propre maison, les biens nécessaires à la vie matérielle, tout ce que nous venons de dire et tout ce qui aura été fait encore pour le développement de la jeune fille formera un tout harmonique. Devenue une amie pour ses parents, remplie d'une affection désintéressée pour ses frères et sœurs, elle ne brisera aucun des liens qui l'unissent à eux, quand elle suivra l'époux de son choix pour former un nouveau ménage, pour créer un nouveau foyer de mœurs nobles et simples parmi les hommes. Elle apportera dans sa nouvelle demeure un cœur plein de piété, d'amour et de joie, parce que ce cœur n'aura rien perdu de sa richesse dans le monde. Et dussent tous ses frères et sœurs quitter la maison et la laisser seule,

elle ne se sentira cependant pas isolée celle qui possédera un pareil cœur.....
(A suivre).

Correspondance des bords de la Broye.

Monsieur le rédacteur,

La section pédagogique fribourgeoise tiendra sa réunion générale annuelle, à Bulle, le 23 août prochain. Le Comité cantonal vient d'adresser à cet effet, par l'organe des journaux du canton, un chaleureux appel à tous les instituteurs fribourgeois. Espérons que cette invitation sera entendue, et que les membres du corps enseignant de notre canton, de quelque degré que ce soit, accourront nombreux dans le joli chef-lieu de la verte Gruyère. L'assemblée générale de cette année aura, en effet, une importance exceptionnelle par l'utilité pratique et l'actualité des questions qui y seront discutées.

Les sujets mis à l'étude par le comité cantonal, sont les suivants :

1^o Quels seraient les vœux à exprimer à l'autorité législative concernant la révision de la loi sur l'instruction publique ?

2^o Comment pourrait-on réaliser l'enseignement agricole dans les écoles rurales, sans augmenter le programme des études primaires ?

La première de ces questions intéresse au plus haut degré l'avenir des instituteurs fribourgeois. Aussi, a-t-elle déjà été l'objet de longues et sérieuses discussions dans les conférences de districts.

La section de la Broye, l'une des plus nombreuses et des plus actives, s'en est occupée dans deux réunions qui ont eu lieu à Estavayer, l'une en février et la seconde le 7 juillet. Dix-neuf instituteurs assistaient à chacune de ces conférences. Trois d'entre eux ont lu sur cette question un travail dans lequel ils se sont surtout appliqués à démontrer la nécessité d'améliorer la position intellectuelle et matérielle des instituteurs et des écoles primaires, position qui, comme on le sait, n'est pas brillante dans notre canton.

Des discussions qui ont suivi la lecture de ces mémoires, il est résulté les désiderata suivants :

1^o Que l'instituteur soit nommé par la Direction de l'Instruction publique, sur le préavis de l'assemblée communale, à la suite d'un concours, et, comme conséquence naturelle, que son traitement soit acquitté par l'Etat ;

2^o Que cette nomination par l'Etat soit définitive, et non périodique, ainsi que quelques députés ont l'air de vouloir le proposer ;

3^o Qu'un instituteur, une fois nommé, ne puisse plus, comme aujourd'hui, être destitué ensuite d'intrigues organisées contre lui, mais seulement pour des cas graves et après qu'il aura été entendu ;

4^o Que le système d'inspection scolaire soit modifié dans ce sens que les fonc-

tions d'inspecteurs ne seront confiées qu'à des hommes compétents, ayant eux-mêmes enseigné;

5^o Que la position matérielle des instituteurs soit mise en rapport avec les difficultés des temps et en harmonie avec celles de leurs collègues des cantons voisins;

6^o Que la participation à la caisse d'association des instituteurs soit obligatoire pour tous les membres du corps enseignant primaire.

Bibliographie.

Rapport sur l'Exposition scolaire de Lausanne.

(Suite).

Parmi les écoles moyennes, M. Cuénoud cite comme une des plus complètes celle de Payerne. L'exposition du dessin industriel de l'école moyenne de Lausanne n'est indiquée qu'en passant, le rapporteur y étant trop directement intéressé pour en parler.

Parmi les écoles primaires, M. Cuénoud mentionne l'école de Marchissy renfermant un croquis détaillé de terrain accompagné du plan du terrain dessiné exactement. « Je regrette seulement que l'instituteur à qui ce charmant travail fait honneur ait cru devoir se faire délivrer un certificat par son élève » (p. 21 du rapport). M. le rapporteur fait allusion ici aux paroles suivantes qui se trouvaient au pied du tableau précité : « J'ai fait tout ce que renferme ce tableau d'après les leçons de M. le régent Coindet qui joint toujours la pratique à la théorie. » Signé Frank Christinet.

Mais cette déclaration que M. le rapporteur prend pour un certificat, n'était-elle pas tout simplement dictée par le motif plus simple que la main du maître était étrangère à ce travail ? M. Coindet, nous le savons, a été peiné qu'on eût donné à une note aussi naturelle dans la circonstance une interprétation assurément peu encourageante.

La cartographie est liée au dessin. M. Cuénoud faisant aussi fonction de rapporteur pour cette partie, parle d'abord de l'immense quantité de cartes exposées, puis il signale la manière différente dont le dessin des cartes est entendu, selon que le point de vue géographique ou le côté graphique soit prépondérant. M. Cuénoud conseille avec raison de ne pas faire exécuter les cartes tout d'une pièce, mais par parties. On dessine d'abord les montagnes, puis les eaux, etc. La meilleure méthode, selon l'honorable rapporteur, est celle de l'école Turgot, à Paris. Le maître dessine la carte sur le tableau à mesure qu'il avance dans les explications et les élèves reproduisent cette carte à main levée sur un papier quadrillé comme le tableau ou portant déjà les traces des méridiens et des parallèles.

M. Cuénoud loue le canton de Neuchâtel comme le seul où l'on puisse reconnaître une méthode de dessin et en fait honneur à M. le lieutenant-colonel de Mandrot, dont les leçons et les conseils ont porté leurs fruits. « M. Sandoz, libraire, à Neuchâtel, ajoute le rapporteur, édite en ce moment un atlas populaire dessiné dans le système de M. de Mandrot. »

Le rapport signale une très belle carte de la Terre-Sainte de l'école normale libre de Grandchamp, quelques autres très soignées du collège municipal de Neuchâtel, deux magnifiques hémisphères du Landeron et plusieurs cartes de grande dimension de l'école de Cressier que M. Cuénoud estime être plus en rapport avec ce qu'on peut obtenir dans une école primaire.

Le canton de Berne n'était représenté que par une petite feuille représentant l'école primaire que dirige M. Guerne, à Bienne ; Genève avait envoyé une carte de la Suisse qui était un petit chef-d'œuvre, mais sans analogue possible dans une école primaire ; Fribourg, une magnifique carte topographique du canton dessinée par un élève d'Hauterive. L'école normale de Lausanne avait exposé une très belle murale de la Suisse. L'école industrielle supérieure des filles de Lausanne était représentée par une belle collection. M. Cornu, de Vevey, deux grandes cartes murales.

J'en passe, et des meilleurs, pour arriver à la calligraphie.

Pour la *calligraphie*, le rapport est signé A. B. L. W., ce qui semblerait indiquer quatre rapporteurs différents. Au lieu de ces initiales obscures et inintelligibles aux profanes et aux intéressés, nous eussions préféré voir substituer les noms de rapporteurs responsables.

MM. A. B. L. W. ouvrent leur rapport en signalant l'abondance des travaux calligraphiques dont ils constatent que l'exécution a été faite en vue de l'Exposition. Un regret est émis par ces Messieurs ; c'est que l'école primaire pour laquelle avant tout l'Exposition était faite fut si peu représentée.

Un autre *desideratum* formulé par ces Messieurs, c'est que les écoles supérieures qui ont exposé n'aient pas envoyé les cahiers de classes qui permettaient seuls une appréciation exacte. Ils n'approuvent pas non plus le procédé de faire faire à 15 ou 20 élèves le même sujet. « Cet exercice, disent-ils, excellent comme comme comparaison dans un examen annuel, n'a pas sa raison d'être pour une exposition. » Les cahiers de copie manquaient aussi complètement.

Passant en revue les nombreux travaux, le rapport donne la première place, pour le canton de Neuchâtel, à l'album de l'école normale de Grandchamp. « C'était sans contredit, dit-il, le meilleur travail. » Les travaux des écoles de Neuchâtel, le Locle et la Sagne sont ensuite indiqués comme excellents.

L'album de l'école normale de Hauterive occupe la première place dans l'Exposition pour le canton de Fribourg. Viennent ensuite, parmi les meilleurs travaux, ceux des écoles primaires de la ville de Fribourg, avec lesquelles rivalisent celles de Châtel-St-Denis, Alterswyl, Estavayer, Corserey. On a été quelque peu étonné

en lisant cette partie du rapport de n'y voir faire aucune mention d'un cours d'écriture anglaise en cinq séries de 20 modèles chacun et introduit dans toutes les écoles du canton de Fribourg. Cet ouvrage de M. le prof. Ducotterd, méritait une place au jugement de plusieurs connasseurs, à côté du cours méthodique de calligraphie de M. Guignard.

Pour le canton de Vaud, le rapport donne la première place à ce recueil de ce maître distingué des écoles normales. Parmi les autres établissements de Lausanne, le plus richement représenté était l'école supérieure industrielle des filles.

Parmi les écoles primaires du canton de Vaud, Messieurs les experts mentionnent surtout Crissier, Romanel, Chailly, Vennes et Pully, Montreux et Vevey, Morges, Daillens et Ferreyres (Cossy), le Lieu et le Sentier, Servion et Palézieux.

Le rapport relatif à la calligraphie fait à la lecture l'effet d'avoir été moins étudié et d'être moins complet que les précédents ; ce qui n'est peut-être qu'une illusion d'optique chez l'auteur de ce compte-rendu. Mais ce qui ne peut prêter à une illusion de ce genre, c'est la précaution qu'ont prise les rapporteurs de faire porter leurs appréciations sur les cantons séparément au lieu d'embrasser l'ensemble. Le premier mode a moins d'inconvénient pour les amours propres et permet de faire à chaque canton sa place. Mais pour rendre les expositions vraiment significatives et profitables, on se demande si le second mode n'offre pas beaucoup d'avantages ? C'est ici qu'il faudrait pouvoir se dégager des préjugés du cantonalisme et des sympathies locales pour n'examiner les choses qu'au point de vue élevé et indépendant de l'art et de la pédagogie.

A. D.

(A suivre.)

Partie pratique.

D'abord, une rectification. M. Layaz, instituteur à Villarepos, nous écrit : « Je crois avoir résolu quelques-uns des problèmes donnés par l'*Educateur*, n° 10. Mais avant de vous faire connaître mon travail sur ces sujets, permettez-moi une petite observation sur la première solution du même numéro, page 58, 4^e ligne... Il ne peut y avoir qu'un seul nombre qui remplisse les conditions posées dans le problème. Ce nombre c'est 2601 ; le nombre 2704 remplit les conditions inverses, c'est-à-dire que si, de ce nombre, on retranche sa racine carrée on obtient 2652. »

Cette observation est très juste ; elle nous a, au reste, été faite immédiatement par M. le professeur Isely, l'auteur du problème.

Réponses aux questions du n° 10.

I. Cette question trouve sa réponse, nous dit M. L. Mayor, professeur à Lausanne, dans les pages 241 à 244 du livre de M. Carl Vogt, professeur à Genève : *Leçons sur les animaux utiles et nuisibles et les bêtes calomniées et mal jugées*;

et notre aimable collaborateur nous envoie *in-extenso* le contenu de ces pages. Malheureusement, faute de place, nous devons les abréger. Voici la réponse en raccourci. Le savant naturaliste Darwin a fait la remarque que les pensées et les fleurs de trèfle ne sont visitées que par les bourdons, qui, en butinant, portent d'une fleur à l'autre le pollen fécondant. Mais le nombre des bourdons dépend de celui des mulots, qui font à leurs nids une guerre acharnée. Or les mulots étant détruits par les chats, il s'ensuit que chaque mulot de moins, plusieurs nids de bourdons de plus. « Les pensées et les trèfles, dit Darwin, se trouvent donc « avoir par le fait les chats pour alliés, et pour ennemis les mulots, dans la grande « bataille de la vie. »

Ont répondu à cette question, outre M. Mayor, MM. A.-D.-L. à Huémoz et Schenckz, à Rennaz.

II. « Pour tracer une circonférence sans se servir du rayon ni du centre, il « faut se rappeler que *l'angle inscrit appuyé sur le diamètre est droit*; que, « par conséquent, chaque point de la circonférence, sauf les extrémités du dia- « mètre, peut être le sommet d'un pareil angle droit; ou, comme on le dit aussi, « que là circonférence est le *lieu géométrique* des sommets des angles droits s'ap- « puyant sur le diamètre. Donc, plantons deux pointes aux deux extrémités du « diamètre; contre ces pointes faisons mouvoir, en tournant, une équerre dont « les côtés glisseront sur les pointes sans les quitter un instant; le sommet de « l'équerre, auquel on fixera un crayon, décrira une moitié de la circonférence. « En retournant l'instrument, on décrira l'autre moitié. »

(L. MAYOR).

MM. Layaz, à Villarepos et Jordan à Riaz, ont traité cette seconde question.

III. Réponse : 69,4 millimètres.

Comme tous nos correspondants, à savoir : MM. Cornu, inst. à Lausanne, Perret, à Fontainemelon, Mauley, aux Hauts-Geneveys, Layaz, à Villarepos, Chautems, à Genève, Jordan, à Riaz, Perriard, au Cerneux-Péquignot, sont d'accord avec l'auteur du problème M. Jaccard, inst. à Lully, nous nous abstenons d'en reproduire la démonstration, qui comporte, d'ailleurs, un certain nombre de signes algébriques occasionnant une surcharge de frais pour l'impression du journal.

IV. Il s'est glissé une faute d'impression dans ce problème : c'est 365 pots que doit contenir le tonneau, et non 363.

M. Cornu, l'auteur de la question, après avoir fait, dans un long exposé que, malgré notre bonne volonté, il nous est impossible de reproduire, à cause de son étendue, une série de calculs journaliers, ajoute ce qui suit : « Cette opération ma- « nuelle faite sur le tonneau revient, quant au vin, à une progression par quotient « décroissante dans laquelle le premier terme est 365 et la raison $\frac{364}{365}$. » Le résultat donné par M. Cornu est 252 jours.

M. Chautems a trouvé 251 jours ; MM. Perret et Mauley, idem ; M. Schenckz, 251 jours $\frac{166}{599}$. M. Layaz a aussi traité la question, mais sa réponse n'est pas dégagée. M. Perriard dit : « lorsqu'on aura soutiré 182 pots. »

Questions nouvelles.

Nous devons à l'obligeance de M. E. Favez, instituteur à Vevey et membre

du Conseil de surveillance des *Ecoles normales vaudoises*, le problème pratique suivant qui a été donné, ce printemps, aux examens de promotion des élèves de la seconde classe des garçons de l'Ecole normale de Lausanne.

I. Un entrepreneur a construit un bateau à vapeur qui revient à fr. 96,200 sans la machine qui elle-même a coûté fr. 124,500.

Il a emprunté la première de ces sommes à $4\frac{1}{2}$ p^o/₀ l'an, et la seconde à 4 p^o/₀. Le bateau est monté par quatre hommes d'équipage recevant chacun fr. 3»25 par jour, un capitaine qui est payé 6 fr. par jour et un mécanicien qui reçoit 5 fr. par jour. La machine consume 2500 kilogrammes de charbon par jour à fr. 4»25 les 100 kilos, et l'huile pour la graisser revient à fr. 2»15 par jour. Le total des recettes au bout de 219 jours est de fr. 42,925. Quel est le gain de l'entrepreneur pendant ce temps?

II. Un marchand de toile avait deux sommes qu'il plaça pendant le même temps, deux ans, la première à 2 fr. $\frac{5}{8}$ p^o/₀, et la seconde à fr. $\frac{1}{4}$; la première somme devint au bout de ce temps fr. 12,757»50, et la seconde fr. 23,692»70. Ensuite il employa la première somme pour acheter 120 pièces de toile de 108 mètres chacune, et la seconde pour acheter 150 pièces de toile de même longueur. On demande : 1^o les sommes placées; 2^o le prix du mètre de la première toile; 3^o le prix du mètre de la seconde?

(*Problème proposé aux aspirants instituteurs de l'académie de Bordeaux*).

PETITE CORRESPONDANCE. On nous envoie assez souvent des problèmes pour l'*Educateur*, mais ils ne sont pas accompagnés de leur *solution*, ce qui doit faire comprendre à leurs auteurs pourquoi nous ne les insérons pas. La solution, nous l'avons dit, est la condition *sine qua non* de l'insertion. — Si quelques abonnés ne voient pas figurer leur nom dans la *partie pratique*, c'est que leurs travaux, ne nous étant pas adressés *directement*, arrivent souvent trop tard. — M. L.... à Villar.... Votre problème est pratique et intéressant, mais il n'est pas très clair; est-ce 40 pieds de *surface* ou de *côté* que l'étang doit avoir au bord? — M. Sch.... à Ren... Le problème des bœufs est trop connu; donnez-nous quelque chose de plus inédit; en tous cas, merci pour votre collaboration. — M. Jor... à R... Les compositions que vous m'avez envoyées font honneur à leurs auteurs et au maître qui les dirige. Encouragez nos petits amis de ma part, mais dites-leur de lire des morceaux bien écrits afin que leur style acquière un peu plus de noblesse et que leurs expressions soient plus justes et moins vulgaires.

A. BIOLLEY.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

AUTRICHE. — La question des prix se pose aussi dans ce pays. Le ministère de l'instruction publique vient de prohiber la distribution de récompenses dans les écoles populaires, comme étant en opposition avec les principes de la pédagogie allemande. La question des châtiments corporels recevra probablement la même solution.

FRIBOURG. — L'organiste européen, le compositeur populaire, qui était en même temps l'un des vétérans de l'enseignement musical, Jacques Vogt, est mort presque subitement le 5 juillet et a été inhumé le 7 au milieu d'un concours immense de citoyens de toutes les classes. On lui a fait de magnifiques funérailles ; mais ce qui touchait plus que cette pompe, ce sont les larmes des citoyens et de la jeunesse. M. Isaac Gendre a prononcé des paroles émues sur la tombe de l'illustre artiste et professeur. D'autres discours ont été prononcés après la cérémonie par plusieurs amis de Vogt, parmi lesquels nous citerons Methfessel, l'organiste de Berne, Schafroth, pasteur de Morat, Petzold, de Zofingue, et le rédacteur de l'*Educateur*, qui s'était rendu de Neuchâtel à Fribourg pour payer son tribut d'affection à celui qu'il aimait et qui a été son collaborateur pendant tant d'années. Neuchâtel était représenté, en outre, par M. Kurz.

ITALIE. — Un mouvement pédagogique considérable s'opère dans la Péninsule. A chaque instant surgissent de nouveaux journaux, de nouvelles revues scolaires. La semaine précédente, nous recevions un journal scolaire de Chiéti, dans les Abruzzes (ancien royaume de Naples). Cette semaine, nous avons reçu deux numéros d'une excellente revue, paraissant à Naples, sous la rédaction de M. Edouard Fusco, professeur d'anthropologie et de pédagogie à l'université de cette ville. Cette revue mensuelle est intitulée : *le Progrès éducatif* (*il Progresso educativo*). M. Fusco est un littérateur distingué dont on annonce une nouvelle traduction de l'Enéide, de Virgile. Le premier numéro du *Progrès*, paru le 1^{er} mars de cette année, nous apprend que 5654 maîtres élémentaires, délégués pédagogiques et autres, ont adressé une pétition au Parlement tendant à obtenir : 1^o l'inamovibilité de leurs fonctions ; 2^o la hausse des traitements ; 3^o la pension de retraite ; et 4^o la fréquentation obligatoire des écoles avec commination de peines.

De Turin nous est parvenu, également cette semaine, un journal hebdomadaire intitulé *l'Instituteur*, et rédigé par M. l'abbé, professeur et chevalier Lanza, un des hommes qui ont le mieux mérité de l'instruction publique en Italie. Ce journal n'est pas purement pédagogique et traite de matières littéraires. L'amour des choses de l'esprit et de leur belle littérature nationale est inné aux compatriotes du Dante. A côté de cela, *l'Instituteur* a une partie pratique exactement comme notre feuille.

De l'officine de Paravia, à Turin, où s'imprime *l'Instituteur*, nous ont été envoyés gracieusement plusieurs ouvrages du savant professeur et pédagogue italien Vincent Garelli, et entre autres « le Maître des Adultes, » écrit périodique à l'usage des écoles du soir, du dimanche et des régiments du royaume d'Italie. Cet ouvrage est une véritable revue traitant toutes les questions d'organisation, d'enseignement et d'éducation théoriques et pratiques. M. Garelli est l'auteur d'une Méthode pour l'enseignement élémentaire de la lecture et de l'écriture aux adultes qui a eu un grand succès en Italie. Il en est qui pensent que cette Méthode pourrait s'appliquer à la langue française aussi bien qu'à la langue italienne.

Nous ne faisons ici que mentionner des travaux sur lesquels nous espérons pouvoir revenir. Tous ces pédagogues distingués demandent l'échange de leurs journaux avec *l'Educateur*.

— Le 6^e congrès pédagogique de l'Italie s'ouvrira à Turin le 2 septembre et durera jusqu'au 12. On y traitera la question de l'enseignement obligatoire dans les écoles primaires, celle de l'accord possible et nécessaire des écoles et des familles dans l'œuvre éducatrice, des moyens propres à développer l'instruction dans les pays agricoles, du meilleur emploi à faire des subventions nationales et provinciales et de la direction des associations pédagogiques, la question de savoir si les appareils didactiques sont utiles pour l'enseignement primaire et quels sont ces appareils.

Les questions se rapportant à l'enseignement secondaire sont relatives : 1^o à l'importance de l'enseignement littéraire et de la culture morale dans les écoles techniques ou professionnelles ; 2^o à l'éducation des femmes ; aux bibliothèques populaires ; au cadre et aux limites de l'enseignement gymnastique dans les écoles primaires et populaires.

Le rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

Avis aux nouveaux abonnés de l'**EDUCATEUR**.

On peut se procurer, AU PRIX DE FR. 2, auprès de M. Villommet, gérant du journal, les quatre publications suivantes, émanant de la Société pédagogique romande :

1^o La brochure sur le Congrès scolaire de Fribourg en 1866.

2^o id. id. id. Lausanne en 1868.

3^o Le rapport sur l'exposition universelle de Paris en 1867.

4^o Le rapport sur l'exposition scolaire de Lausanne en 1868.

Ces quatre ouvrages sont aussi en vente séparément au prix d'un franc chacun.

Il reste encore quelques collections de l'*Educateur* années 1865, 1866, 1867, 1868, au prix de cinq francs le volume.

Tous ces ouvrages forment le commencement de la *Bibliothèque de la Société des instituteurs de la Suisse romande*, que chaque sociétaire doit tenir à honneur de posséder au complet.

LIBRAIRIE BLANC, IMER ET LEBET.

Rue du Bourg, 1, à Lausanne.

Publications nouvelles.

PREMIER LIVRE D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX,

Offert aux écoles du canton de Vaud avec citations correspondantes de versions de **Psaumes et cantiques**, suivi d'un *choix de poésies religieuses* et de 50 petits cantiques à deux voix, par Durand pasteur, prix cart : 75 c.

Petite Grammaire des écoles primaires par S. Blanc, 3^{me} édition, un vol. cart : 60 c.

Essai d'un cours d'instruction civique et d'économie politique, un vol. cart. 1 fr.

L'*Instruction civique* se vend séparément 60 c.

Précis d'Histoire Sainte par Kurz, **Ancien Testament**, un vol. cart. 1, fr. 25 c.

La nouvelle édition pourra être servie dans la huitaine. (Le Nouveau-Testament se vend cart. 1 fr.

Ces ouvrages, ainsi que l'*Histoire biblique* de Calne (avec gravures), sont approuvés par le Département du Canton de Vaud. — Rabais par douzaine.